

Rue Crec'h Ugen
22 810 Belle-Isle-en-Terre
02 96 21 14 70

pesticides@eau-et-rivieres.org

À Belle-Isle-en-Terre, le 21 juillet 2020

Madame Barbara Pompili, Ministre de la transition
écologique,

Monsieur Oliver Véran, Ministre des solidarités et
de la santé,

Monsieur Julien Denormandie, Ministre de
l'agriculture et de l'alimentation

Objet : Projet d'arrêté relatif aux mesures de protection des personnes lors de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation et des lieux à usage

Madame la Ministre
Messieurs les Ministres,

La pollution de notre environnement par les pesticides est avérée et généralisée. Cette omniprésence expose la population de façon permanente à ces polluants et entraîne des effets néfastes sur la santé.

Les pesticides et leur résidus sont retrouvés dans l'eau, superficielle comme souterraine. Entre 2015 et 2017, 84 % des points de mesures en cours d'eau dépassent le seuil de 0,1 µg/L sur un ou plusieurs échantillons¹.

Les pesticides sont présents en mélange dans notre ressource en eau. L'indice de risque écotoxicologique vise à évaluer le niveau de risque des effets indésirables sur l'environnement. Quand celui-ci dépasse la valeur de 1, il est alors considéré comme inacceptable. Cette situation est rencontrée pour plus de 80 % des points de mesures dans 29 des 55 bassins versants de métropole².

En 2017, dans l'eau souterraine, près de 300 substances ont été retrouvées parmi les 700 recherchées³. Un quart d'entre elles sont des produits de dégradation (ou métabolites).

Il s'agit donc d'une contamination généralisée et durable de notre eau.

• **Siège social**

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

Les pesticides et leur résidus sont retrouvés dans l'air. Les résultats du suivi national⁴ des pesticides dans l'air mené par les associations agréées de suivi de qualité de l'air viennent tout juste de paraître. L'échantillonnage réalisé de juillet 2018 à juillet 2019 a permis de quantifier 56 substances sur les 75 recherchées. En métropole, le glyphosate, la pendiméthaline, le triallate, le S-métolachlore et le lindane sont quantifiés dans plus d'un prélèvement sur deux. Les relevés ne mettent pas en évidence une différence significative entre les sites de mesures urbains et ruraux.

Il s'agit donc d'une contamination généralisée et durable de notre air.

Les pesticides entraînent des effets néfastes sur la santé de tous, utilisateurs comme riverains.

L'expertise collective « Pesticides – Effets sur la santé »⁵ de l'Inserm de 2013 recense 8 pathologies avec un niveau de preuve scientifique fort ou moyen pour une exposition professionnelle. Cette même expertise établit un lien fort pour pathologies chez l'enfant avec une exposition aux pesticides pendant la grossesse. D'autres études font le lien entre exposition aux pesticides et maladies dans la population générale (ex. Parkinson, cancers, troubles du développement de l'enfant...)

Il s'agit donc d'effets avérés sur la santé de tous.

Sans un arrêt immédiat de l'usage des pesticides de synthèse, la contamination de notre environnement perdurera et, de fait, l'exposition des populations.

Les actions volontaires de réduction des pesticides montrent leurs limites et ne permettent pas d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre du plan Écophyto. Néanmoins, l'usage des pesticides non-agricoles est en recul de 70 % entre 2009 et 2019. Cette forte diminution démontre, si cela était nécessaire, l'efficacité des mesures réglementaires pour réduire efficacement l'usage de ces produits.

Les interdictions proposées dans ce projet de loi peuvent recueillir notre adhésion, néanmoins elles restent insuffisantes. Elles ne prennent pas en compte tous les usages non-agricoles et notamment : les usages sur voies ferrées, autoroutes, aires d'autoroutes ou forêts privées. En outre, la date de mise en œuvre de ces interdictions mériterait d'être avancées au 1er janvier 2021.

Par ailleurs, les interdictions proposées sont circonscrites aux pesticides non-agricoles. Notre association demande la fin de l'usage des pesticides de synthèse pour tous les utilisateurs au plus tôt (et dans tous les cas avant 2025).

Nous demandons donc que la liste des lieux faisant l'objet d'interdiction d'usage de pesticides mentionnée à l'article 14-3 soit complétée par :

- les espaces naturels et forestiers classés N dans les documents d'urbanisme,
- les espaces boisés classés (EBC) dans des documents d'urbanisme,
- les espaces agricoles classés A dans les documents d'urbanisme, et en priorité les zones humides (prairies humides ou alluviales, landes humides, marais...).

• **Siège social**

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org

Ces interdictions doivent s'accompagner d'aides financières et techniques pour aider la transition du monde agricole conditionnées à des engagements forts et des objectifs de résultat ; tout comme d'un régime de sanction dissuasif et d'une politique de contrôle efficace.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.

- 1 <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/risques-nuisances-pollutions/pollution-de-l-eau-douce/pesticides/article/exposition-des-rivieres-aux-pesticides-entre-2015-et-2017>
- 2 https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/risques-nuisances-pollutions/pollution-de-l-eau-douce/pesticides/article/pesticides-en-melange-dans-les-rivieres-des-risques-ecotoxiques-eleves#label_onglet1100
- 3 <https://ree.developpement-durable.gouv.fr/themes/risques-nuisances-pollutions/pollution-de-l-eau-douce/pesticides/article/les-pesticides-dans-les-eaux-souterraines>
- 4 <https://www.anses.fr/fr/content/pesticides-dans-l%E2%80%99air-ext%C3%A9rieur-l%E2%80%99anses-identifie-les-substances-n%C3%A9cessitant-une-%C3%A9valuation>
- 5 <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/pesticides-effets-sur-sante>

• **Siège social**

Eau & Rivières de Bretagne
Centre Régional d'Initiation à la Rivière
22810 BELLE-ISLE-EN-TERRE
Tél. : 02 96 21 38 77
www.eau-et-rivieres.org